

Session 2

Accès au foncier conchylicole et gouvernance du secteur

Sophie Girard

Journées UMR M_101 AMURE
05-06 Janvier 2012, Brest



Objet d'étude

Le régime d'exploitation des cultures marines sur le DPM et le système de co-gestion des bassins conchylicoles

- **Le régime actuel est institué par le Décret 83-228 du 22 mars 1983** fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines, **modifié en 1987** et modifié en dernier lieu par le décret n° **2009-1349 du 29 octobre 2009**.

Ces décrets, qui ont tous fait l'objet d'une concertation étroite entre profession et administration, constituent l'instrument privilégié de la mise en œuvre de la politique de développement du secteur conchylicole décidée au niveau national

- Le respect des principes fixés par ces décrets, et plus largement la mise en œuvre des objectifs de la politique nationale, sont assurés au niveau local par les Commissions des Cultures Marines et les Schémas des structures (arrêtés préfectoraux)

- Examen des demandes de renouvellement et de transmissions de concessions par les CCM
- Elaboration des modalités d'exploitation des bassins conchylicoles dans les SDS

Rappel des travaux et projets de recherche

- 2003-2006 : ASTRODOME – Analyse des stratégies d’occupation du domaine maritime côtier: le cas des concessions conchyloles (PNEC Liteau)

Mongruel R., Perez Agundez J.A., Girard S., Bailly D., Nassiri A., 2006. Analyse des stratégies d'occupation du domaine maritime côtier : le cas des concessions conchyloles. Rapport final du projet ASTRODOME pour le PNEC, GdR Amure, 243 p.

- 2009-2013 : Projet Développement Durable des Pertuis Charentais (DDPC) (CPER Poitou-Charente – sous-projet 5)

Girard S., Mongruel R., Perez Agundez José A., 2009. Synthèse des travaux du département économie maritime sur la gestion du foncier conchylicole en Poitou-Charente. Rapport CPER Poitou-Charente, sous-projet 5 « Evolution à long terme des filières et de leur environnement », 27 pages.

Questions traitées dans les articles publiés

- Les stratégies de localisation des entreprises conchyliques, entre contraintes environnementales et opportunités institutionnelles

Mongruel R., Thébaud O., 2006. Externalities, institutions and the location choices of shellfish producers: the case of blue mussel farming in the Mont-Saint-Michel bay. *Aquaculture Economics and Management* 10(3): 163-181.

- L'instauration spontanée d'un système de droits à produire transférables et ses effets contraires aux objectifs de politique sectorielle

Mongruel R., Pérez Agúndez J.A., Girard S., 2008. Droits à produire transférables : le marché des concessions conchyliques et ses effets non désirés. *Économie Rurale* 306: 23-38.

- L'évolution récente de la réglementation : une correction incomplète des mécanismes à l'origine de ces effets non désirés




Mongruel R., Girard S., Pérez Agúndez J.A., 2010. Pour un développement équilibré du secteur conchylicole. La difficile conciliation entre gestion collective du Domaine Public Maritime et appropriation privée des droits d'usage. *Études Foncières* 143, janv-fév 2010: 30-32.

- L'influence des conflits d'intérêts au sein de la profession pour expliquer ces évolutions institutionnelles (nationales et locales) qui favorisent des résultats économiques et sociaux contraires aux objectifs politiques affichés.

Mongruel R., Pérez Agúndez J.A., in press. National policy objectives and local management results: the economic, social and environmental performances of the shellfish farming institutions in the Mont-Saint-Michel Bay (France). *Society and Natural Resources*. Publisher's version : <http://dx.doi.org/10.1080/08941920.2011.560593>

Analyse institutionnelle

Le régime d'accès au foncier conchylicole définit un système de droits à produire transférables

Réglementation appliquée au secteur conchylicole	Type de régulation de l'accès et <i>objectif de l'instrument</i>	Analogie avec le secteur de la pêche
Concession de cultures marines : une autorisation temporaire et personnelle d'accès au DPM pour la conchyliculture	→ droits individuels d'exploitation  <i>limitation de l'entrée dans le secteur</i>	Permis ou licence de pêche (octroi d'un accès à la ressource)
Schéma des structures par bassin : . limitation du nombre des concessions . définition des charges et des densités	→ droits à produire individuels  <i>gestion de l'intensité de l'exploitation</i>	Quotas individuels, attribués par division du Total Admissible de Captures (TAC) (définition des conditions d'accès)
Droit de présentation du successeur, assouplissant l'encadrement administratif des transmissions de concessions	→ droits à produire individuels transférables  <i>recherche de l'efficacité économique</i>	Quotas individuels transférables (QIT) (flexibilité du mode d'allocation des droits)

Analyse institutionnelle

Evaluation du système de régulation de l'accès au foncier conchylicole

(enquête qualitative sur la perception des acteurs professionnels réalisée auprès de 60 chefs d'entreprises ostréicoles)

- Efficacité du dispositif / gestion individuelle des entreprises
- Efficacité plus contestée du dispositif / gestion collective du secteur
 - objectif de gestion de la productivité primaire des bassins conchylicoles
 - objectif de répartition des droits à produire et de partage de la rente (e.g. favoriser l'installation des jeunes, contrôler les indemnités de cession, éviter une concentration excessive du foncier)

Questions soulevées par l'évolution récente de la réglementation

	Prérogatives de l'administration	Renforcement des droits d'usage privatifs
<i>Décrets de 1852-1853</i>	Désignation du repreneur par l'administration	
<i>Décret de 1915</i>		Droit de présentation du successeur
<i>Décret de 1983</i>	Désignation du repreneur par l'administration et contrôle du montant de l'indemnité	Indemnité de substitution
<i>Décret de 1987</i>		Droit de présentation du successeur et indemnité de substitution
<i>Décret de 2009</i>	Désignation du repreneur par l'administration	Indemnité de substitution et reconnaissance de l'appartenance d'une concession à une entreprise (légitimation de l'objectif de protection de l'unité fonctionnelle des exploitations)

- Le décret de 2009 renforcera-t-il réellement les prérogatives de l'administration en matière de redistribution des droits d'exploitation?
- Les schémas des structures révisés permettront-ils une meilleure prise en compte de l'évolution des pratiques culturelles et de la « capacité de support » comme outil de gestion des bassins conchylicoles?

Analyse du marché des concessions

Premiers résultats à partir de la base de données sur les transmissions de concessions à Marennes-Oléron 1988-1996 (UBO- DDAM 17)

- Délimitation du périmètre du marché des concessions
 - Transmissions relevant du « marché pur » représentent \approx la moitié des surfaces
 - Caractère marchand des transmissions est dominant (70% des surfaces)
- Dynamique des échanges de concessions
 - Concentration des échanges sur un nombre réduit de banc sur la période (rétrécissement du périmètre d'exploitabilité du bassin)
- Première approche des coûts d'accès au foncier conchylicole
 - Forte hétérogénéité de la valeur des parcs suivant les bancs (différentiels de productivité physique)

Analyse du marché des concessions

Poursuite des travaux sur la thématique du foncier conchylicole dans le cadre du projet DDPC (2011-2013)

- Analyse des déterminants des performances économiques des entreprises conchylicoles
 - Etude réalisée à partir d'un échantillon de 130 comptabilités d'entreprises ostréicoles (contractualisation avec CGO)
 - Souligne le rôle du facteur foncier dans les stratégies et résultats des entreprises
- Analyse de l'évolution du marché des concessions et des conditions d'accès au foncier conchylicole
 - Traitement des données de transmissions sur la période récente (BDD actualisée avec les données issues des procès verbaux des CCM de 1998 à 2009)
 - Analyse qualitative de l'évolution de l'offre et la demande de concessions
- Evolution des déterminants de la productivité du foncier et ses effets sur la valeur des concessions (collaboration prévue avec LER PC)

Perspectives - Questions de recherche

- Les questions de recherche s'inscrivent dans le cadre de l'économie néo-institutionnelle appliquée aux ressources naturelles renouvelables communes :
 - quels sont les déterminants économiques qui expliquent pourquoi et comment émergent et évoluent les institutions de gestion de ces ressources, en particulier les droits d'usage ?
 - quelles sont les performances de ces institutions en termes économiques, sociaux et environnementaux, au regard des objectifs des politiques publiques ?
- Opérations de recherche plus spécifiques envisagées :
 - L'analyse de la valeur des concessions et de la rente conchylicole (et de son partage au sein de la filière)
 - L'évaluation des politiques publiques de gestion du DPM, en relation avec la gestion des bassins et des secteurs conchylicoles, mais aussi plus généralement par rapport à l'ensemble des politiques relatives à l'environnement marin (impacts- pressions → liens DCSMM)
 - Collaboration avec les juristes pour actualiser l'analyse institutionnelle?